

# ifadeo



Christian Lafon,  
Dirigeant d'Ifadeo

**IFADEO accompagne les entreprises à la certification OEA en développant les compétences des collaborateurs.**

**Depuis 2008, plus d'une centaine de PME et de grands groupes, exportateurs et importateurs, ont fait confiance à IFADEO.**

« La compétence est au cœur de l'OEA »

**RISQU'EN  
CARTES®**

Découvrez nos ateliers de sensibilisation aux risques.  
<https://www.sens-alliance.fr/risqu-en-cartes>



Contactez-nous !

[www.ifadeo.fr](http://www.ifadeo.fr)

06 24 90 38 84

[christian.lafon.chl@gmail.com](mailto:christian.lafon.chl@gmail.com)

**Douane magazine :  
Vous accompagnez les entreprises à la certification OEA ?**

**Christian Lafon :** Oui ! Depuis 2008, plus de 100 sociétés ont obtenu le statut OEA avec nos apports méthodologiques, notre formation et notre présence jusque lors de l'audit douanier de certification. IFADEO vise le développement des compétences des collaborateurs et l'autonomisation de l'entreprise. L'objectif dépasse l'obtention du statut OEA ; c'est aussi mettre l'entreprise en situation de réussir l'audit de suivi, 3 ans après. D'où la nécessité de réelles compétences internes.

**DM : Quel constat faites-vous après plus de dix ans d'activité ?**

**ChL :** Les attentes des auditeurs ont évolué : moins de procédures et une plus grande exigence en matière de compétences douanières, à acquérir par la formation et la sensibilisation.

Les audits ciblent particulièrement le contrôle interne sur les opérations douanières, administratives, comptables et logistiques. Il doit être effectif, rigoureux et traçé. La démarche OEA est réellement du management et intéresse l'ensemble des fonctions de l'entreprise ! Une autre évolution porte sur les ressources humaines, la sécurisation des salariés et la gestion des postes sensibles pour l'OEA. Comment prendre en compte le risque de malveillance interne et, à l'inverse, comment rendre les salariés proactifs pour réduire les risques administratifs (confidentialité, informatique...) et sécuritaires (intrusions, accès...) ? Enfin, les audits de suivi intègrent maintenant, comme les audits de certification, un réexamen approfondi de l'ensemble des critères OEA.

**DM : Un conseil aux entreprises qui souhaitent obtenir le statut OEA ?**

**ChL :** Engagez la direction générale dans le projet, constituez une bonne équipe projet et entraînez l'ensemble des collaborateurs avec détermination. L'OEA, c'est un véritable challenge d'entreprise, qui peut nécessiter un appui méthodologique et de la formation, et qui valorisera les salariés.

**DM : ...et à celles qui sont déjà certifiées ?**

**ChL :** Ne relâchez pas l'effort ! L'OEA est bien plus qu'une certification, c'est un moyen de mettre durablement les problématiques douanières et sécuritaires au cœur de l'entreprise. Reste à faire vivre l'OEA : veille sur les évolutions réglementaires, contrôle interne, formation et sensibilisation aux risques, traitement des anomalies, révision annuelle de l'OEA et préparation de l'audit triennal de suivi. Les entreprises en sont conscientes ; nos interventions se sont d'ailleurs fortement accrues dans le suivi des entreprises déjà certifiées.